supplément 4 pages : SOUHAITONS LA MALVENUE AU PAPE

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
12 au 18 septembre 1996

10,00 F

BOMBARDEMENTS ÉLECTORAUX EN IRAK

Le pouvoir de Bagdad se livre à ce qui semble être une provocation à l'égard des États-Unis alors même qu'allait être mis en place un allègement de l'embargo, allègement auquel les États-Unis se sont d'ailleurs toujours opposés. Le renouvellement de ce quasi blocus est voté au Conseil de sécurité tous les soixante jours. On a remarqué que chaque fois que l'idée de la levée du blocus fait une petite avancée dans l'opinion, un incident est mis en avant et amplifié pour émouvoir l'opinion et la convaincre que le renouvellement est justifié. Cette obstination n'est pas provoquée par le souci de renverser un dictateur, mais parce que le retour de l'Irak sur la scène internationale provoquerait une catastrophe en chaîne. En mars 1992, *Le Monde* évoquait l'éventualité de la levée partielle de l'embargo, pour des raisons humanitaires, qui s'accompagnerait du retour sur le marché de 1,6 million de barils par jour) du pétrole irakien : « ... l'engorgement des marchés pétroliers est tel à cause de la surproduction saoudienne que la moindre quantité supplémentaire de brut proposée fait craindre un effondrement des prix. »

Cet effondrement des prix serait une catastrophe pour l'Arabie Saoudite, dont les finances vont très mal, et pour les États-Unis, car Riyad ne serait plus capable d'honorer les énormes contrats d'armement qu'elle a signés avec les États-Unis. D'où la nécessité de maintenir le blocus sur l'Irak.

Mais on verra que les États-Unis ne sont pas les seuls à craindre un retour à la normale...

Conflit interkurde

Deux partis nationalistes kurdes se concurrencent férocement en Irak.

Une guerre de dix-huit mois avait déjà eu lieu en 1994 entre ces deux partis, faisant deux mille morts, et se soldant par un accord, signé en septembre 1995 en Irlande, sous les auspices des États-Unis. Cela n'avait évidemment pas réglé le fond des dissensions entre ces deux organisations.

Récemment, Massoud Barzani (Parti démocratique du Kurdistan) a fait appel à Saddam Hussein pour reprendre une position, à la ville d'Erbil, capitale du Kurdistan « autonome » depuis avril 1991. Barzani avait, au préalable, demandé l'aide des États-Unis, qui ne veulent pas se mêler des problèmes internes des Kurdes, ce qui n'est pas le cas de Saddam Hussein...

Une intervention américaine aurait demandé une présence effective de militaires américains sur le terrain, avec les risques que cela comporte. Barzani semble ignorer que les États-Unis, pour des raisons de politique intérieure, ne peuvent pas se permettre de pertes humaines en opérations à l'étranger, surtout en période préélectorale

En revanche, la réplique militaire américaine des 3-4 septembre 1996 constitue une réponse parfaitement adéquate en matière de tactique électorale. C'est d'ailleurs devenu une tradition américaine depuis la fin de la guerre du Golfe : toutes les échéances électorales ont été ponctuées de « provocations » de Saddam Hussein montées en épingle par l'administration américaine, et suivies de bombardements disproportionnés ou de déploiements de force servant à faire monter la cote du candidat. Il est vrai aussi que Saddam Hussein se prête de bonne grâce à ce jeu...

Les deux partis kurdes sont l'un comme l'autre dirigés par de gros propriétaires fonciers, tribaux et féodaux, qui n'ont cessé de marchander avec le gouvernement de Bagdad des « droits » pour les Kurdes, marchandages qui se sont toujours retournés contre la population.

On a dit que c'était Saddam Hussein qui avait réprimé l'insurrection kurde en mars 1991. C'est faux. Au Kurdistan, les populations qui se sont soulevées ont d'abord été réprimées par les guérillas des partis nationalistes kurdes. C'est, en résumé, la classe dominante kurde qui a écrasé le mouvement populaire kurde, avant que l'armée de Saddam Hussein ne prenne le relais.

Les différents partis nationalistes kurdes d'Irak ont passé leur temps à se combattre en s'alliant avec l'un ou l'autre des États voisins et à se faire manipuler par les différentes puissances impérialistes qui cherchaient à contrôler la région. Ces partis kurdes se sont fait les plus sûrs agents d'un impérialisme soucieux de casser toute tentative des États de la région de mener une politique indépendante† : les nationalistes kurdes d'Irak s'alliant avec l'Iran, allant jusqu'à combattre les Kurdes d'Iran, ou faisant le jeu de la Grande-Bretagne (comme en 1961) contre Bagdad, ou déclenchant une révolte contre le gouvernement irakien avec l'appui du shah, des États-Unis et d'Israël (en 1974) (1) ; ceux d'Iran s'alliant avec Bagdad contre Téhéran ; les Kurdes d'Irak combattant le PKK du Kurdistan turc, etc. Toute l'histoire récente des Kurdes irakiens est faite de mauvais choix en matière d'alliés ...

Saddam Hussein a l'habitude de pratiquer la guerre comme fuite en avant pour désamorcer les contradictions internes dans le pays. Après une guerre de presque dix ans que l'Irak a déclenchée contre l'Iran, le pays était secoué par une crise sociale qui prenait de l'ampleur et menaçait le régime. L'invasion irakienne du Koweït avait été, en partie, une tentative de mobilisation populaire sur des thèmes nationalistes pour souder la population autour du pouvoir. Aujourd'hui, la situation de la population irakienne est devenue désespérée.

Blocus et contrebande

La base sociale du régime s'est amenuisée. Organisée selon des cercles concentriques déter- ●●● page 5

EDITORIAL

A voir l'air harassé des gens croisés dans les rues, on ne dirait pas que la saison des vacances vient à peine de s'achever. Malgré un ciel bleu et ensoleillé, un sentiment d'ennui et de découragement flotte dans l'atmosphère.

L'ambiance pourrait nous faire penser à une longue file d'attente devant un cinéma. Alors, devant l'entrée de la salle de cinéma, on piétine, on s'impatiente, certains abandonnent et retournent chez eux, d'autres viennent saluer des amis ou des camarades.

Et puis, quand la salle sera pleine, on passera le film de la grève et des manifestations à venir... comme toujours en septembre. Et lorsque le mot fin s'inscrira sur la toile des révoltes, peut-être certains resteront-ils dans leurs fauteuils, refusant que s'arrête la séance.

Peut-être même n'attendront-ils pas la fin de la séance pour libérer le film et entreront-ils dans l'écran pour un grand happening interactif dont les scénaristes habituels de la rentrée n'auront plus le contrôle.

Et on pourrait même espérer qu'ils déborderont des murs de ce cinéma pour transmettre à l'entour le virus de la liberté.

Mais pour l'instant, il n'y a que cette morne file d'attente d'où tout pourrait jaillir et qui dure, qui dure...

ISSN 0026-9433 – N° 1050

M 2137 - 1050 - 10,00 F

Les réformes de Monsieur Juppé

Depuis qu'il a été nommé premier ministre par M. Chirac, M. Juppé aura ponctionné 106 milliards de francs, aussi a-t-il eu beau jeu, la semaine dernière, de nous présenter un plan de réforme qui devrait se concrétiser par un allègement fiscal de 25 milliards de francs.

Vous avez dit : " allègement fiscal " ?

Récapitulons. Augmentation de 10 % de l'impôt sur les sociétés (août 1995) : 13 milliards de francs. Contribution sociale de solidarité (janvier 1996) : 5 milliards de francs. Contributions sur la prévoyance complémentaire (janvier 1996) : 2,5 milliards de francs. Voilà pour les entreprises : 20,5 milliards de francs.

Maintenant, à nous : deux points de T.V.A. (août 1995) : 56 milliards de francs. Augmentation de 10 % de l'ISF (septembre 1995) : 1 milliard de francs. RDS (février 1996) : 25 milliards de francs. Suppression de la ristourne CSG (septembre 1995) : 9 milliards de francs. Augmentation de 2,4 points des cotisations maladie (chômeurs, retraités) (janvier 1996 et 1997) : 15 milliards de francs. Pour les particuliers, donc, nous avons 106 milliards de francs.

Maintenant, tournons-nous vers l'avenir. Nous avons un allègement de 25 milliards de francs d'impôt sur le revenu, une augmentation de 7 milliards de francs de la CSG et une hausse du prix du tabac qui devrait rapporter 5 milliards de francs à l'Etat.

Si nous savons encore soustraire, et en nous limitant à ces éléments, nous arrivons à 13 milliards d'allègement fiscal pour 1997, ce qui en trois ans, signera un alourdissement de 113,5 milliards de francs du poids de l'Etat sur les finances privées.

Où va donc tout cet argent ?

Paradoxalement, cette augmentation des ponctions fiscales ne s'accompagne pas d'une injection d'argent frais dans les postes publics mais du phénomène inverse. La politique menée par les gouvernements " Juppé " successifs a consisté à réduire le nombre de fonctionnaires et à dénationaliser les entreprises publiques. Sous couvert de réduction des dépenses de l'Etat, c'est à un désengagement sans précédent que nous assistons. Jamais les entreprises privées n'ont vu autant de marchés s'ouvrir à elles, et elles n'ont pas fini de s'en voir offrir.

Nous ne nous plaindrions pas de ce que l'État abandonne ses prérogatives de gestionnaire de la société s'il abandonnait aussi ses attributions législatives et fiscales. Mais, ce n'est pas de cela qu'il est question. Derrière toutes les décisions économiques de M. Juppé, nous sentons l'ombre de M. Chirac qui s'angoisse à l'idée de ne pas pouvoir se conformer aux exigences de Maastricht.

L'axiome qui préside aux décisions gouvernementales est simple : il faut une Europe économiquement forte dont la France doit faire partie.

A partir du moment où on accepte celui-ci, il n'y a plus d'autre solution que de privatiser tout ce qui peut l'être... et même le reste, ce qui ne devrait tomber à aucun prix dans le domaine privé : la santé, l'éducation, les pensions de retraites, etc. Si l'État était vraiment cohérent dans sa démarche, il privatiserait aussi la police, l'armée, la justice et... le gouvernement. Il ferait l'économie de la mise en scène d'une démocratie qui ressemble somme toute plutôt à une « Ploutocratie ».

Où l'on voit approcher les élections.

La privatisation du gouvernement n'étant pas à l'ordre du jour, M. Juppé, qui semble avoir passé l'été à concocter des réformes, s'est dit qu'il conviendrait d'assurer sa position de premier ministre, à l'approche des législatives, en évitant une déferlante de "gôche".

Pour atteindre ce but, deux solutions se présentaient : changer de politique sociale ou modifier le mode de scrutin. Comme ce fut souvent le cas dans le passé, c'est cette dernière option qu'a retenu l'hôte de Matignon.

En introduisant une dose de proportionnelle dans l'élection des députés et des conseillers régionaux, M. Juppé porte un coup au Parti Socialiste et ouvre la porte au Front National.

Ce doit être à cela qu'il pensait quand il affirmait qu'un bon mode de scrutin devait à la fois dégager une majorité et donner la parole aux minorités.

En attendant que les minorités s'expriment, gageons que le premier ministre nous aura apporté, le temps d'autres réformes, plus d'une occasion de nous interroger sur cette drôle de chose qu'on appelle gouvernement et qui veut toujours tout avoir sans jamais rien payer.

Alain L'Huissier
Groupe de la Villette

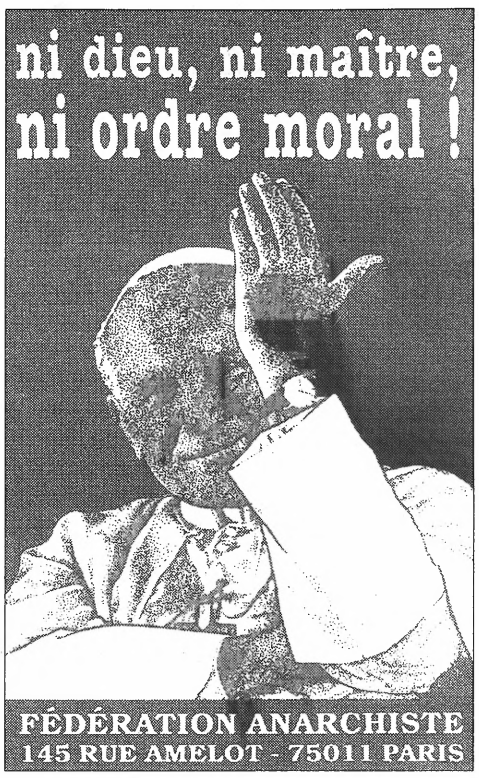

Autocollants (20 F/100)
A commander à : PUBLICO, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

C'était un anarchiste

Depuis la découverte de la photographie, quelques-unes des épreuves nées dans les chambres noires illustrent, dans la mémoire collective de l'espèce qui se dénomme elle-même homo sapiens sapiens, certains des instants intenses, et souvent dramatiques, de ces cent et quelques dernières années. Qui ne se souvient de cette fillette, dont les vêtements ont été arrachés par le souffle d'une bombe et qui court en pleurant dans un village dévasté du Vietnam ? Ou bien de ce petit garçon de Pologne, juif peut-être, aux grands yeux, emmitouflé d'un épais manteau et coiffé d'une large casquette, qui lève haut les bras parce que, quelques pas derrière lui, un soudard de la SS le menace de son arme ?

Le 5 septembre 1936, à Cerro Muriano, à côté de Cordoue, le photographe Robert Capa fixait sur la pellicule la mort d'un jeune homme frappé d'une balle en pleine tête. Cette photo allait devenir le symbole de la résistance du peuple espagnol contre le fascisme et du courage désespéré de ces miliciens mal armés qui se dressèrent contre les troupes professionnelles insurgées.

On connaît aujourd'hui, la grande presse nous l'apprend, le nom de ce milicien; il s'agit de notre camarade Federico Borrell Garcia, militant de la C.N.T. et fondateur des Jeunesses libertaires à Alcoy, près d'Alicante. Il avait vingt-quatre ans. C'est lors d'un assaut contre les tranchées des fascistes qu'il fut tué d'une rafale de mitrailleuse.

J.T.

Manifestation pour la défense des Vignoles

La mairie de Paris vient en plein mois d'août d'accélerer la procédure d'expulsion des occupants du 33, rue des Vignoles. Elle assigne tous les titulaires de bail à comparaître en référé début octobre. Alors qu'aucun plan d'occupation des sols n'a été voté et alors qu'à travers l'OPAC elle disait envisager une concertation avec les occupants du 33 fin 1996 début 1997...

A cette attaque frontale de la ville de Paris, les occupants du 33, la CNT, Flamenco en France et les artistes du passage organisent une riposte, afin de permettre à la CNT d'exercer son droit syndical dans un haut lieu de l'histoire du mouvement social et aux associations culturelles et artistiques de vivre dans un quartier populaire.

Derrière notre expulsion se cache la politique de destruction du Paris populaire qui signifie : offrir la ville aux promoteurs (ZAC rive gauche), la transformer en un simple lieu de gestion où les bureaux remplacent les logements, où seuls les nantis pourront (et peuvent déjà!) se loger.

Nous appelons à manifester le 14 septembre 1996 à 14 h 30 au départ du 33 rue des Vignoles.

CNT-AIT

Autorisation de prélèvements

❑ 80 F par trimestre abonnement normal
❑ 100 F par trimestre abonnement de soutien

N° NATIONAL D'EMETTEUR
N° 42 25 73

ORGANISME CREANCIER
PUBLICO - LE MONDE LIBERTAIRE
145, rue Amelot 75011 Paris

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde libertaire. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal Le Monde libertaire.

Date
Signature obligatoire

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER (*lettres capitales*)
NOM _____ Prénom _____
N° _____ Rue _____
Code postal _____ Localité _____

NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT DU COMPTE A DEBITER
(*votre banque, ccp ou Caisse d'épargne*)
_____
_____
NOM _____ Prénom _____
N° _____ Rue _____
Code postal _____ Localité _____

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER
Etablis. Codes Guichet N° de compte Clé RIB

le monde libertaire
Rédaction-Administration : 145, rue Amelot
75011 Paris. Tél. : (1) 48 05 34 08
Fax : (1) 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif		France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n°	❑ 35 F	❑ 70 F	❑ 60 F
3 mois	13 n°	❑ 95 F	❑ 170 F	❑ 140 F
6 mois	25 n°	❑ 170 F	❑ 310 F	❑ 250 F
1 an	45 n°	❑ 290 F	❑ 530 F	❑ 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(*lettres capitales*)
Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal ..... Ville .....
Pays ..... A partir du n° .....(inclus).
Chèque postal ❑ Chèque bancaire ❑
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M) ❑

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.

Le supplément « Souhaitons la malvenue au pape » peut être commandé et diffusé par nos lecteurs.
s'adresser à Publico 145 rue Amelot
50 exemplaires = 22 F port compris
chèque à l'ordrede Publico

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : André Devriendt
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : La Vigie, 24, rue Léon-Rogé, 76200 Dieppe.
Dépôt légal 44 145 – 1er trimestre 1977
Routage 205 – La Vigie
Diffusion N.M.P.P.

L'AUTOMNE SERA CHAUD...

L' automne sera chaud, entend-on dire un peu partout dans les frontières de l'État français. Les travailleurs sentent que leur situation empire chaque jour, et que les gouvernants ne font rien pour que cela change, bien au contraire. N'est qu'à voir la manière dont ils utilisent leurs forces de l'ordre pour réprimer une lutte pacifique de personnes clandestines à l'intérieur des frontières administratives de la France et que l'on nomme complaisamment "sans papiers' pour se rendre compte que l'État se fout des individus et ne suit que sa « raison » pour prendre des décisions.
Les travailleurs vont agir. Ils vont se révolter, vont se défendre contre les attaques du libéralisme économiques. C'est ce qu'on entend ici ou là. Mais quels travailleurs ? Et que vont-ils faire ? On a vu l'année derniäre que les seuls à vraiment bouger étaient les salariés de l'Etat. Dans les entreprises gérées par autre chose que l'État, rien ou presque rien.
Or, un changement dans la situation sociale et économique ne peut pas se faire sans la participationde tous les travailleurs, qu'ils soient exploités par un Etat oupar autre chose, sans màme parler de ceux qui ne travaillent pas et des autres. Donc, à supposer que cette fois encore ce ne soient que ceux qui se vendent à l'État qui luttent, cela laisse une grande partie de la population en dehors de cette lutte.
Mais màme si l'on suppose que les travailleurs du « privé » se mettent dans la lutte ou que la lutte des travailleurs du "public" soit acceptée et soutenue, au moins en principe, par le « privé », que va-t-elle donner ? En quoi va-t-elle consister ? quelles seront ses revendications, ses moyens ?
Les travailleurs-et les autres aussi, les chômeurs, les "exclus", et tous les autres-ont-ils décidé de faire en sorte que chaque àtre humain ait le minimum vital, à savoir : à manger, à dormir, à s'habiller ? Les habitants de cette planète ont-ils enfin décidé d'un projet de transformation sociale totale ? Ont-ils enfin compris que les Etats sont des divisions artificielles du monde basEes sur les guerres et les conquêtes ? Ont-ils compris que la gestion de la production de richesses par le capitalisme ne peut se passer de l'exploitation d'une majorité par une minorité ? Ont-ils compris qu'une économie basée sur la division en entreprises concurrentes produit des absurdités telles que celles d'aujourd'hui, oùl'on voit des régions du monde où des populations entiäres mangent juste assez pour survivre tandis qu'ailleurs on détruit des quantités incroyables de nourriture (qu'on pense à la « crise de la vache folle »)? Ont-ils compris qu'une société qui se comporte dans un tel aveuglement est en crise permanente et que pour que tous les humains vivent librement il est nécessaire que la société regarde où elle va, prenne conscience d'elle-màme et cesse de se conduire comme elle le fait ?
A les écouter, rien de tout cela. Alors, aucune perspective de changement n'étant présente dans la tête des individus, comment pourraient-ils transformer quoi que ce soit ?
Non, ce qui risque d'arriver, c'est qu'apräs une longue et dure lutte de plusieurs semaines, voire de quelques mois, le gouvernement cäde sur tel ou tel point. On va màme peut-être assister à un changement de gouvernement, voire de la Constitution, par référendum par exemple.
Puis, les choses retourneront lentement à leur normalité banale. Les gouvernants attendront que « l'affaire se tasse », mais, comme ils n'auront pas été définitivement virés, ils recommenceront leur travail de soumission, de contrìle des idées et des actes des individus soumis sans choix à leur administration; le capitalisme continuera de régner en maître sur la gestion de la production des richesses.
Ainsi, l'on voit que s'il se passe quelque chose cet automne, et dns les mois suivants, ce ne peut pas àtre une révolution, attendu qu'aucun projet révolutionnaire n'est présent dans la tête d'une quantité énorme d'individus. Et comme les racines du mal n'auront pas été arrachées, à savoir l'organisation étatique de la société et de la gestion capitaliste de la production des richesses, eh bien la mauvaise herbe continuera de pousser, et il continuera d'y avoir des humains exploités par d'autres, des humains soumis par d'autres.
La seule solution pour que l'humanité devienne enfin aussi belle qu'elle pourrait l'être, c'est que les individus de cette espèce détruisent leurs absurdes divisions en États, en religions, en entreprises et vivent dans des sociétés qu'ils ont choisies et qu'ils peuvent détruire quand elles les gênent, qu'ils produisent ce dont ils ont besoin, dans l'entraide et la solidarité , et que personne ne puisse dominer les autres. Et cela, c'est ce qu'une révolution anarchiste pourra nous apporter. Ce n'est peut àtre pas la seule solution, mais c'est une solution qui existe, au moins en théorie. A nous tous et toutes de faire en sorte que cela soit autre chose que des mots sur feuille!

Cédric (groupe de la Villette)

En bref

■ *Création d'une liaison FA sur La Seyne- Saint Mandrier. Contact : Publico (RI).*

■ *Vient de sortir : Compil' de soutien à une école libertaire : Bonaventure.*
Avec Condense, Barbarins Fourchus, Happy Anger, Madovsky, Jolly Ho-Ho's, etc.
K7 90 mm avec livret :
30 F port compris (disponible fin septembre).
MIM, c/o Marie Laure Diaferia, 15, hameau de Bouvardière 38340 Voreppe

■ *Dimanche 15 septembre à Merlieux (Aisne) :*
« le village du livre »
Au programme : foire aux livres, ateliers autour du livre, contes avec Jean-Pierre Chabrol, vente de produits campagnards, animations, dédicaces et débats avec des écrivains (R. Deforges, A. Boudard, J-P Chabrol, S. Japrisot, N. Chatelet, F. Rey, J-J Pauvert, P. Wiazemski, B. Werber, C. Clément, P. Cornuel.
C'est aussi une fête communale avec diverses animations.
n Des laïques et des libertaires des vallées du Thoré et du Tarn sont en train de créer une association anticléricale. Les bonnes volontés antipapistes sont les bienvenues. Relais alternatif c/o Hebraud, route du castel, 81270 Labastide-Rouairoux.

■ *Le groupe FA de Toulon, en vue de développer ses activités, lance une souscription. Il a, en effet, l'idée de prendre un local plus grand que l'actuel où pas grand chose ne peut être fait. Cela coûte. Si le devenir d'un groupe FA au sein d'un fief lepéniste vous importe... alors, à votre bon cœur !*
Chèque à libeller à l'ordre de ACL (mention nouveau local au dos).
Groupe Nada c/o Collectif libertaire « La Commune », 2, rue de Pressensé, 83000 Toulon.

■ *L'Union régional Nord/Pas-de-Calais/Belgique de la CNT-AIT dispose d'un nouveau numéro de téléphone. Il s'agit du 20 56 96 10 (faire le 03 avant à partir du 18 octobre). Le 20 47 62 65 (téléphone et fax) est toujours disponible.*

RECTIFICATIF

Dans l'article « Les strapontins » : 1e ligne, 2e colonne : « comme le fait Alain Bihr (golias n°47) quand il ***lit***... » et non quand il dit.
Avant dernier paragraphe : « il ne manque plus, ***non*** pour ourdir le complot, mais... »
Dernier paragraphe : « l'une des étapes décisives de la reconquête cléricale et pour cet automne, les législatives ***pour*** 98.

De l'exclusion à la chasse aux pauvres...

Le chômage atteint aujourd'hui 35 millions de personnes dans les pays de l'OCDE. Mais, à ce chiffre, il convient d'ajouter 15 à 20 millions de chômeurs masqués ne figurant pas sur les statistiques, parce qu'ils ne sont pas inscrits, parce qu'ils ont été rayés des listes, parce qu'ils sont sur des stages-garages, mis en retraite anticipée ou « bénéficient » de traitements du type RMI ou contrat emploi solidarité.

A cela, il faut ajouter le chômage partiel qui touche une masse de gens qui acceptent un mi-temps faute de mieux sans qu'ils l'aient choisi et, d'une façon générale, tous les emplois précaires. Ces « emplois fragiles » touchent en Grande-Bretagne 27 % de la population salariée et 25 % aux États-Unis (*Le Monde*, 15 mars 1994). La conception britannique de la flexibilité du travail atteint des limites extrêmes : aucune heure de travail n'est garantie à de nombreux salariés qui doivent attendre chez eux qu'on les appelle quand on a besoin de leurs services.

En France, les travailleurs précaires, qui travaillent à temps partiel, les intérimaires, vacataires, CDD, stagiaires, apprentis, sont 1 404 000 et représentent 5,6 % de la population active en 1994. On a même inventé pour la circonstance un nouveau concept, le « précariat » qui, comme le concept d'« exclu », ne recouvre pas une population homogène et constitue plutôt une définition négative, c'est-à-dire qu'il désigne ce qu'il n'est pas. Il constitue cependant une sorte de reconnaissance implicite d'une situation durable et massive, l'apparition d'une condition qui se situe entre le salariat et l'exclusion.

La loi Madelin

La loi du 11 février 1994 constitue un pas vers l'extension d'un système dans lequel le travailleur se voit progressivement exclu du salariat.

C'est une loi, inscrite dans la perspective libérale, relative à l'initiative et à l'entreprise individuelle qui vise à favoriser le travail « indépendant ». L'idée est simple, sinon simpliste, tirée directement des manuels de première année d'économie politique : l'entrepreneur crée l'emploi, l'emploi crée la croissance. Il faut donc encourager les entrepreneurs.

Cette loi en réalité s'inscrit tout à fait dans la lignée des « trouvailles » thatchériennes où on ne sait plus si le salarié est son propre employeur ou l'employeur son propre salarié... La préoccupation de cette loi semble être d'empêcher des travailleurs indépendants (on appelle ça une « entreprise individuelle »), travaillant avec une certaine continuité pour une société, de transformer leur statut en embauche. La loi Madelin entend renforcer juridiquement le statut de contrat commercial établi entre un travailleur indépendant et une entreprise.

C'est que les tribunaux avaient tendance jusqu'alors à trop facilement requalifier ces contrats commerciaux en contrats de travail. De telles requalifications constituaient, selon Madelin, « un frein au développement de certaines activités, alors que les intéressés ont manifesté une volonté de rupture avec l'idéalisation du travail salarié, enfermé en réalité dans des contraintes, des rigidités, un emploi du temps. Il ne s'agit pas du tout de remettre en cause les principes généraux du droit du travail, mais tout simplement de tenir compte de la vie, de l'apparition de nouveaux métiers et de nouvelles manières de vivre sa vie »...

La loi entend mettre un frein à « l'impérialisme du contrat de travail » et pose, pour la première fois dans le droit français, la présomption d'absence de contrat de travail, de non-salariat. Elle encourage la création d'« entreprises » par les demandeurs d'emploi, qui ainsi quittent les statistiques du chômage, mais aussi le régime général de la sécurité sociale. Elle encourage aussi la pratique de l'« essaimage » : le salarié qu'une entreprise veut licencier est encouragé à devenir travailleur indépendant et à travailler comme sous-traitant, et l'ex-employeur bénéficie en plus d'avantages fiscaux s'il a prêté un petit capital d'installation (inférieur aux indemnités de licenciement, à n'en pas douter...) à son ex-salarié.

Le travailleur « indépendant » qui voudra travailler à domicile devra désormais justifier de son immatriculation au registre du commerce et produire la réponse négative de l'URSSAF concernant son affiliation à la sécurité sociale : ainsi, le donneur d'ordre n'a plus de lien juridique avec son « sous-traitant » et se trouve à l'abri de tout redressement futur.

Sur les chiffres officiels du chômage

Les chiffres officiels de chômage ne sont pas du tout crédibles. En Grande-Bretagne, sous Thatcher, entre 1979 et 1987, le pays était passé de 1,6 million de chômeurs à plus de trois millions. Mais en même temps, on se garda de claironner que les paramètres permettant de mesurer le taux de chômage avaient été modifiés 19 fois, ce qui autorise toutes les manipulations.

Aux États-Unis, l'Employment agency recommande aux agences locales de l'emploi de proposer aux chômeurs des postes peu qualifiés, mal payés, à horaires difficiles, situés dans des zones où les transports en commun sont mal assurés pour tester leurs dispositions au travail : « Les demandeurs qui refusent pourront perdre le bénéfice de leurs allocations chômage. » (David Hencke « New benefits crackdown on jobless », The Guardian, 7 juin 1994)

« Les dirigeants des États-Unis eux-mêmes avouent que la performance qu'on leur attribue en matière d'emplois repose sur des "aberrations statistiques". Quant au résultat britannique, d'après John Welles, professeur d'économie à l'université de Cambridge, il "oublierait" entre 1 et 2 millions de chômeurs. » (Le Monde diplomatique, juillet 1994)

Le Monde diplomatique fait également remarquer qu'en ajoutant les travailleurs découragés qui ne sont pas recensés par les statistiques officielles, American express constatait que le taux de chômage du Japon était (en 1994) de 9,6 % et non 2,7 % ; celui de la Grande-Bretagne était de 12,3 % et non de 9,8 % ; et celui des États-Unis de 9,3 % et non 6,4 %...(le cas de la France n'est malheureusement pas mentionné).

Les gouvernements transforment leurs agences pour l'emploi en machines à radier les chômeurs ou à oublier de les recenser...

Si la masse importante des chômeurs joue un rôle évident dans les rapports de force entre employeurs et salariés en « disciplinant » ces derniers devant la perspective de perdre leur emploi, il n'est plus possible de se contenter d'interpréter un chômage d'une telle ampleur comme la simple existence d'une armée industrielle de réserve qui, selon la théorie économique classique, a pour fonction de faire pression à la baisse sur les salaires et constituer un volant de « chair fraîche » pour renouveler la main-d'œuvre. Il s'agit d'un phénomène d'une nature différente. La multiplication par 14 du chômage en vingt ans ne s'explique pas par le simple besoin de maintenir une réserve de main-d'œuvre.

Depuis la crise de 1974, les phases de croissance ne s'accompagnent jamais de la diminution du chômage, tout au plus d'une légère baisse de son augmentation. La fonction des politiciens est de faire croire qu'une résorption du chômage reste possible, mais évidemment ils mentent... Les périodes de reprise (pour les capitalistes) s'accompagnent même souvent d'un accroissement du chômage : les « dégraissages » à la suite de « modernisations » permettent d'accroître les profits avec un personnel moindre. En effet, entre 1974 et 1994, l'indice global de la production industrielle a augmenté de 17,9 % en Grande-Bretagne, de 19,5 % en France, de 27,5 % en Italie, de 32,6 % en Allemagne, et de 38,4 % aux États-Unis alors que pendant ce même temps le chômage dans les pays de l'OCDE est passé de 11 à 35 millions !

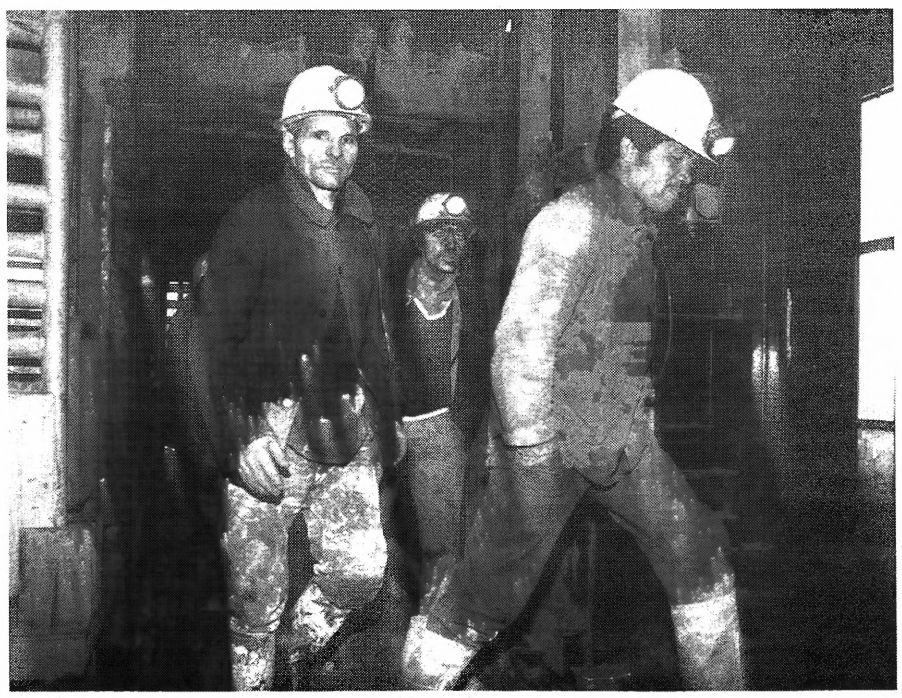

Un statut de pré-exclusion ?

On peut dire d'ailleurs que l'exclusion effective est préparée, cautionnée par la législation du travail qui a créé sans le dire ouvertement un statut de pré-exclusion, en permettant la multiplication des statuts précaires - intérimaires, vacataires, auxiliaires, etc. - et l'application généralisée des contrats à durées déterminée. Il y a trente ans, lorsqu'on était embauché dans une entreprise, on savait qu'il fallait des circonstances exceptionnelles pour perdre son emploi. On entrait dans l'entreprise sans avoir à l'idée que notre présence y serait limitée dans le temps. L'embauche y était a priori définitive. Aujourd'hui, l'embauche est presque systématiquement à durée déterminée, trois mois, par exemple. Le nombre des CDD a plus que doublé entre 1982 et 1993. La proportion des emplois à temps partiel par rapport à l'emploi total est passée de 9,2 % à 13,7 %, touchant surtout les femmes. Les contrats à durée déterminée ont concerné plus de 70 % des embauches en 1993 (83,4 % des jeunes de moins de 25 ans) (Le Monde, 25 au 26 décembre)

Cette situation crée inconsciemment chez le salarié un état d'esprit d'instabilité qui est littéralement une préparation à sa future situation d'exclu. On ne peut, dans de telles conditions, faire aucun projet à long terme. Une telle situation constitue également la meilleure condition pour que les salariés dans les entreprises ne s'organisent pas.

Les dispositifs de la « bataille pour l'emploi » mis en place par le gouvernement Chirac sont particulièrement significatifs des enjeux réels du pouvoir en la matière. Le « Plan emploi » adopté par le Parlement le 29 juillet 1995 s'articule autour de trois points principaux.

1. Le contrat initiative-emploi (CIE) est ouvert à toutes les entreprises du secteur privé, mais sont exclues les entreprises qui ont procédé à un licenciement économique ou au licenciement d'un salarié sous contrat à durée déterminée dans les six mois précédant l'embauche. Les personnes visées par ce dispositif sont les chômeurs de longue durée ou âgés, les bénéficiaires du RMI, les femmes isolées chargées de famille et les personnes sortant d'un contrat emploi-solidarité ou d'un contrat emploi-consolidé... L'embauche sous CIE doit se faire sous contrat à durée indéterminée ou sous contrat à durée déterminée pour une période de 12 à 24 mois. L'employeur bénéficie d'une exonération de charges patronales de Sécurité sociale pour la partie du salaire qui ne dépasse pas le SMIC et d'une prime mensuelle de 2000 francs. Précisons que les salariés sous CIE ne sont pas pris en compte dans le calcul des effectifs pour les seuils sociaux (comités d'entreprise, etc.), ce qui est encore un cadeau fait aux patrons en leur permettant de contourner le code du travail, ce qui également institue le personnes sous CIE en travailleurs de seconde zone.

2. L'aide à l'emploi des jeunes est réaménagée. L'aide au premier emploi des jeunes, consistant en une prime de 1 000 F par mois pendant 9 mois (pour l'employeur, bien sûr) est désormais assortie d'un complément d'accès à l'emploi (CAE) d'un même montant si l'employeur embauche « un jeune rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi », ce qui veut tout et rien dire. Cette aide n'est pas dépendante de la nature du contrat - CDD, CDI, ou CES. De plus, toute embauche en CDD ou en CDI pour une durée d'au moins 18 mois donne lieu au versement d'une prime de 2000 F pendant neuf mois. La prime d'apprentissage est portée de 7 000 à 10 000 francs et la prime pour les contrats de qualification est portée de 5000 à 7000 F pour les contrats de durée supérieure à 18 mois.

3. L'allégement des charges patronales pour les bas salaires compris entre le SMIC et une fois et demi le SMIC.

Deux autres trouvailles, censées contribuer à la « bataille pour l'emploi » ont été faites.

La première, en janvier 1996, consiste à développer les emplois de service aux particuliers, ce qui n'est que la pérennisation de mesures instituées en 1994 avec le chèque emploi-service.

La seconde est la réforme des structures administratives de l'emploi, avec la création d'un « comité interministériel pour le développement de l'emploi », la nomination de « commissaires pour l'emploi » sur tout le territoire et la création de « guichets initiative emploi » destinés à simplifier et centraliser l'information sur l'emploi. Les préfets, dont la compétence en matière de création d'emplois est proverbiale, sont mobilisés par le gouvernement : « Je veux que vous soyez, chacun dans votre département, les fers de lance de notre bataille pour l'emploi », déclare Chirac.

On ambitionne ainsi de créer un million d'emplois sur trois ans. En fait, la « bataille pour l'emploi » du gouvernement n'est rien d'autre qu'une politique d'abaissement systématique et organisé des coûts salariaux supportés par les patrons et une incitation financière à l'embauche, incitation évidemment payée par les salariés... Lorsque l'État accorde des dispenses de cotisations patronales aux organismes sociaux, c'est autant d'argent qui n'est pas versé à ceux-ci, et la conséquence inévitable est l'augmentation des cotisations salariales et la diminution de prestations, que ce soit en cas de maladie, d'invalidité ou de retraite.

RB

Bombardements électoraux en Irak

suite de la première page

minés essentiellement par l'appartenance familiale, clanique ou provinciale du dictateur, la classe dominante et sa clientèle tiraient auparavant ses revenus de la rente pétrolière de l'Etat, rente qui n'existe plus depuis la guerre. Ces cercles concentriques, en commençant par la périphérie, c'est-à-dire les fonctionnaires les moins importants, se sont donc trouvés progressivement exclus des privilèges de leur fonction.

La contrebande constitue une source de revenus pour une partie de la population, mais c'est surtout une source de revenus importante pour la caste au pouvoir elle-même, qui s'est considérablement enrichie grâce à son contrôle de l'économie. Aujourd'hui, Saddam Hussein sait que son régime, ou même sa propre personne, ne survivra pas à un retour à la normale.

La levée des restrictions et de l'état de siège qui justifient le contrôle autoritaire sur toute la société conduira inévitablement à la fin de ce contrôle et des avantages qu'en tirent les couches dominantes les plus proches du pouvoir, avantages fondés entre autres sur l'exportation clandestine de pétrole : 20 à 30 000 barils par jour transitant par les émirats, 10 à 20 000 barils transitant par l'Iran. Les partis nationalistes kurdes eux-mêmes sont installés dans cette logique puisque 40 à 60 000 barils se dirigent tous les jours vers la Turquie, sur lesquels les dirigeants kurdes touchent 5 à 10 %, plus 25 dollars par camion (1 500 camions par jour). Une levée, même partielle, de l'embargo dérangerait évidemment tout ce petit trafic, qui se fait dans les deux sens. Précisément, l'une des raisons du conflit actuel entre les deux fractions kurdes réside dans le fait que l'une d'entre elles, le PDK de Barzani, s'est trouvée évincée de ce juteux commerce...

Les hommes d'affaires piaffent...

La guerre est une chose fort utile pour les capitalistes. Elle fait gagner beaucoup d'argent à ceux qui vendent le matériel qui sert à détruire, et elle en fait encore gagner à ceux qui vendent le matériel destiné à remplacer ce qui a été détruit. C'est un peu à un conflit entre ces deux fractions capitalistes, qui se cristallisent autour de la question irakienne, que nous assistons aujourd'hui.

Dès mai 1991 des négociations se déroulaient entre deux compagnies pétrolières, Elf et Total, qui se voyaient proposer des gisements en Irak en échange de l'appui de la France à l'ONU pour la levée, au moins partielle, de l'embargo. Début juillet 1994, plusieurs délégations d'hommes d'affaires français se sont rendues en Irak, suivies de près par des délégations allemandes, italiennes, espagnoles, japonaises, chinoises et pakistanaises... toutes chargées de négocier d'éventuels futurs contrats, une fois que le blocus sera levé. Elf, Total, Alcatel, Schneider sont sur la liste. Les responsables irakiens également se déplacent beaucoup à l'étranger. On comprend donc que la volonté internationale de maintenir le blocus s'est quelque peu émoussée. Même des *businessmen* américains ont reçu des invitations à se rendre en Irak, et téléphonent à l'ambassade des Pays-Bas à Bagdad, chargée de représenter les intérêts américain. On leur répond qu'ils risquent des poursuites judiciaires dans leur pays s'ils se rendent en Irak. Ils contournent la menace en ne faisant pas tamponner leurs passeports à l'entrée et à la sortie du pays, et en se faisant faire des visas sur feuille volante...

Certains pays, comme la Turquie, ont perdu des milliards de dollars parce que le commerce a été arrêté avec l'Irak. Le comité des sanctions de l'ONU est saisi de nombreuses demandes de levée partielle des sanctions. Le Pakistan veut qu'on autorise un vol hebdomadaire pour les pèlerins chiites pakistanais ; la Russie avait un chantier de production d'énergie électrique avec l'Irak ; Bagdad et Ankara négocient la vidange de l'oléoduc qui relie le Nord de l'Irak à la Méditerranée en passant par la Turquie. Bref, la tendance générale est à alléger, voire supprimer le blocus. A tel point que la France, la Chine et la Russie pu ont signer un communiqué affirmant que l'Irak avait respecté les résolutions de l'ONU et que le blocus ne se justifiait plus. Seuls les États-Unis se sont opposés à la promulgation de ce texte.

La montée en épingle d'un incident dont personne ne veut en réalité se mêler, les gouvernements occidentaux se désintéressant totalement des problèmes des Kurdes et l'intervention militaire américaine, totalement illégale en termes de droit international, ne font que le jeu du pouvoir en place aux États-Unis, justifient le maintien d'un embargo qui affame la population irakienne mais arrange bien les marchands d'armes américains, et renforcent pour un temps encore la dictature irakienne.

Les seuls perdants de l'histoire, faut-il s'en étonner, sont les populations.

René Berthier

(1) Un rapport de la CIA dira ce propos : « Monsieur le président [Nixon] et le Dr Kissinger, comme le chef de l'autre État [le shah] ne désiraient pas que leurs clients [les Kurdes] remportent la victoire. Ils voulaient que les rebelles soient juste assez forts pour maintenir un degré d'hostilité suffisant pour que les ressources du pays voisin [l'Irak] soient minées. Ni les Etats-Unis ni l'Iran ne souhaitait résoudre la question kurde d'une quelconque manière. Pour Henry Kissinger, cette politique était seulement un moyen d'empêcher l'Irak de se lancer dans des aventures internationales.» (Pike [CIA] - rapport, 1974. Cité par Courant alternatif, mai 1991.)

SOUTIEN AUX SANS-PAPIERS

C'est à 10 h 30, le mercredi 21 août, que le Cafar-Ras l'Front de Nancy prend l'initiative d'organiser un rassemblement en soutien aux sans-papiers, à 18 heures ce même soir, au centre ville. Le contact est alors pris avec le plus d'associations possible en vue d'assurer une mobilisation maximale. Compte tenu du temps qui était laissé aux différents réseaux pour contacter leurs membres, le résultat fut concluant. En effet, à 18 heures, une quarantaine de personnes se trouvaient au rendez-vous, ainsi que la presse et la télévision. Au programme : signature d'une pétition réclamant la régularisation de tous les sans-papiers et récolte de fonds (fructueuse : environ 900 F) reversés en intégralité aux sans-papiers. La rédaction d'un tract en commun est organisé et rendez-vous est pris pour le lendemain, même heure, même endroit, afin de le distribuer et de sensibiliser les passants.

Dès l'expulsion musclée des sans-papiers au matin du 3 août, de nouvelles pétitions sont rédigées et une manifestation remplace le rassemblement habituel du soir. Son parcours se termine devant la préfecture où les manifestants exigent, sans succès, que leurs représentants rencontrent le préfet et non l'un de ses sous-fifres.

Une nouvelle manifestation rassemblant quelques centaines de personnes est alors organisée le mercredi 29 août à 18 heures, et il en sera ainsi à chaque nouveau charter qui prendra son envol. Rendez-vous place Maginot, à Nancy.

COMMENT DEVENIR UN BON DIRIGEANT POLITIQUE EN DIX LEÇONS ?

La méthode Assimil-vite-la-politique nous permet de publier en exclusivité quelques extraits de sa méthode éprouvée pour devenir un dirigeant politique puissant. Ceci donne des résultats efficaces pour un investissement raisonnable. Nous vous la conseillons donc.

1 - Être un humain blanc « occidental » de sexe mâle est une condition favorable sous nos climats. L'instruction et la culture peuvent être moyenne, l'habileté politique n'est pas liée aux diplômes ni à la sagesse ou au fait d'être cultivé. On peut commencer jeune, mais la moyenne la plus courant est de 35 à 60 ans.

2 - Il est indispensable d'avoir une structure organisationnelle stable où l'importance numérique des troupes peut être une donnée importante. La durée de l'organisation est en soi un enjeu de taille.

3 - Il sait faire fonctionner et utiliser les mythes sur l'origine ou l'avenir, la puissance et la valorisation. Il remplace aisément le prêtre d'antan comme intercesseur face aux puissances spirituelles. La promesse est un horizon de sens primordial.

Il est un bon connaisseur de l'âme humaine et sait tirer profit des passions tristes des humains qui préfèrent se soumettre en ayant un petit rôle plutôt que de prendre le risque de la liberté éphémère.

Il sait que l'existentiel et l'identitaire sont des points clés de l'humanitude, alors il en joue à souhait.

4 - Il s'entoure d'un cercle amical où l'affectif et la reconnaissance conforteront l'engagement des personnes proches. L'aspect « tribal » de l'économie familiale n'a pas de secret pour lui, même s'il affirme à dessein que la politique prime.

Il s'efface pour distribuer des valorisations symboliques aux personnes dont il a besoin.

5 - Il profite des forces neuves des personnes qui débutent en politique en leur montrant l'énorme besoin que l'on a d'elles. La justification doit bien sûr avoir une haute valeur morale et viser au bien de l'humanité pour compenser le sacrifice militant. Comme l'usure humaine est parfois rapide, il faut toujours de la chair fraîche. Les technocrates, eux, parlent maintenant de turn-over, mais le dirigeant politique sait qu'il s'agit de tout autre chose : du merveilleux que procure l'instance symbolique collective, car le monde politique est triste et froid s'il est désenchanté.

6 - Il a toujours raison, si besoin il met « les principes » en avant, il ne reconnaît jamais qu'il a tort. Au mieux c'est une erreur d'appréciation.

En cas de désaccord sur une initiative qu'il n'a pas prise lui-même, le dirigeant ne dit pas qu'il est contre. Non : il crée une ambiance défavorable ou critique en sous-main et n'encourage pas a y participer.

A l'inverse, si il se sent en minorité, il jouera de son « aura » personnelle en disant : « vous pensez ce que vous voulez, personnellement je pense que... ». Cette tactique fonctionne à merveille. L'instinct grégaire vient au secours de la soumission.

7 - Il fait des compromis quand c'est inévitable, c'est-à-dire quand il ne peut diriger seul, et s'empresse de dénoncer la compromission chez les autres.

Mais il connaît la valeur du rapport de force avec ses pairs en politique car la règle c'est de se soumettre plutôt que de se démettre, comme chez les grands singes.

La « fin justifie les moyens » est une méthode éprouvée; autre précepte de base bien connu : « les ennemis de mes ennemis sont mes amis », ancien mais encore très efficace. En désespoir de cause il aura recours au sempiternel « diviser pour régner ».

8 - Avec l'âge vient le contrôles des instances : là, il faut souvent verrouiller pour se maintenir en place et garder son pouvoir. On peut le faire de multiples façons : la maîtrise des statuts, la dramatisation émotionnelle, le recours au danger externe pour rendre plus forte la cohésion interne, l'instrumentalisation des personnes proches donc dévouées, la mise en scène du pouvoir, etc.

Évidemment, le contrôle des finances et de l'information sera acquis discrètement.

Comme de bien entendu, on réclame la transparence pour les autres et on pratique l'opacité pour soi.

Le meilleur moyen étant de se rendre indispensable et incontournable par sa présence active.

9 - L'essentiel est de continuer, d'occuper l'espace, de marquer la situation, donc de faire parler de soi, on peut utiliser l'humour et même aller jusqu'à se plaindre ou se faire plaindre pour son dévouement à la cause.

Au besoin, on se fait rassurant devant les inquiétudes des personnes que l'on instrumentalise.

De ce point de vue le dirigeant politique est un bon cadre gestionnaire, il excelle dans les ressources humaines : la bonne personne à la bonne place, la culture « maison », la valorisation de la réussite, l'évacuation des difficultés sur une victime expiatoire ou un bouc émissaire, être celui qui « sait », la pratique de la convivialité bien comprise qui en fait un humain accessible malgré son pouvoir « supérieur ».

10 - La haute idée de soi-même est fondamentale.

Partager cela avec les autres ou leur donner un motif d'exister, de se sentir libre et utile, de vibrer pour un « idéal » donne la clé du pouvoir symbolique. Partager et transmettre l'illusion sont de bonnes garanties pour que les autres se soumettent et s'en remettent à vous en politique.

Face au vide du spectacle et de la marchandise proposer du sens est un excellent moyen de réussir en politique.

Allez, bonne chance les petits loups; ayez les dents longues, l'époque est aux faux-semblants. N'hésitez pas : les humains sont méprisables et adorent la soumission pourvu qu'on les caressent ou qu'ils aient peur.

Pour rire avant d'en mourir !

RADIO ICI ET MAINTENANT INTERDITE PAR LE CSA

Créée en juin 1980 à l'initiative de deux personnes, la Radio Ici et Maintenant a développé pendant seize ans une certaine conception radiophonique, revendiquée à l'époque par de nombreuses radios associatives : Donner la parole à ceux et celles qui ne l'ont jamais !

Son fonctionnement était basé sur des heures d'antenne libre au cours desquelles les auditeurs émettaient leurs opinions sur les sujets de leur choix et en débattaient avec d'autres auditeurs. L'animateur présent dans le studio ne participait pas forcément au débat.

Assez récemment, un piège a été tendu dans cet espace radiophonique dédié à la libre expression : des personnes mal intentionnées ont tenu des propos antisémites, racistes, révisionnistes ou négationnistes sur cette antenne et cela à plusieurs reprises. La LICRA s'en est émue et a signalé les faits au CSA afin de lui demander d'être vigilant. Celui-ci a constaté des faits analogues au moins quatre fois. A aucun moment, l'animateur présent ne coupait la parole aux malfaisants ; il ne répondait pas politiquement aux attaques. Ces dérapages ne sont pas à mettre seulement sur le compte de la naïveté ou de l'inexpérience des animateurs, mais surtout à l'actif d'un petit groupe de personnes profitant du concept de «libre expression» pour développer ses thèses. Et bien décidées à réduire au silence les opinions opposées aux leurs.

Le CSA a sanctionné les dérapages constatés par la réduction d'un an de l'autorisation d'émettre qui avait été accordée jusqu'en septembre 1997 (comme aux autres radios associatives). Décidée et notifiée aux intéressés en juillet 1995, cette sanction était applicable le 4 septembre 1996, à minuit.

A l'annonce de cette sanction, l'équipe d'Ici et Maintenant a mis en place, afin de contrôler l'origine des appels, une banque de données des auditeurs en leur demandant de transmettre le numéro de téléphone depuis lequel ils appelaient. La station les rappelait ensuite, prenant ainsi en charge les frais téléphoniques. De sorte que les appels émis de cabines publiques étaient répertoriés. Une enquête diligentée par France Telecom a montré un harcèlement téléphonique de huit ou neuf personnes. De l'avis même du CSA, après la mise en place de ce nouveau fonctionnement, les dérapages auraient cessé.

La décision du CSA a eu pour conséquence de libérer un créneau radiophonique, si convoité par les vautours de la publicité et du profit. Pendant le premier semestre 1996, le CSA a lancé un appel d'offres pour la demi-fréquence qui allait se trouver libre ; en juillet 1996, les responsables d'Ici et Maintenant ont appris que leur candidature n'était pas retenue. Cette décision leur a fait prendre conscience que les jours de la station étaient comptés.

Ici et Maintenant a alors présenté un recours gracieux devant le Conseil d'Etat contre la décision du CSA pour voies de fait : la radio conteste le fait d'être sanctionnée deux fois pour les mêmes causes, d'abord par la réduction d'un an de l'autorisation d'émettre, ensuite par le refus d'une nouvelle autorisation. Le Conseil d'Etat se réunira le 9 septembre pour examiner le recours et sa décision sera rendue dans le mois qui suit.

En plus de cette action juridique, Ici et Maintenant avait installé un studio éphémère au pied de la tour qui abrite le CSA, à l'angle du quai André-Citroën et de l'avenue Emile-Zola et a réalisé ses émissions à cet endroit-là. Les auditeurs ont été invités à se rendre dans le square pour s'y exprimer, manifester leur désaccord et défendre leur radio ; 3 000 signatures de soutien auraient été collectées. Tout l'été, les émissions ont donc eu lieu depuis le square.

Radio Libertaire : un soutien critique

Avertis de la situation, les responsables de Radio Libertaire ont fait paraîtreun premier communiqué (en date du 18 juillet).

Il faut se rappeler les événements de l'été 1983 pour comprendre ce soutien. Le chapitre XIII du livre d'Yves Peyraut fait état du «cassage des radios libres». Page 97, on peut y lire : «Le dimanche 28 août, ils osent. A 6 heures du matin, les C.R.S. se ruent dans l'immeuble qui abrite notre studio (...) Pendant le forçage de la porte, les animateurs présents dans le studio appellent comme convenu Radio Ici et Maintenant par téléphone, et reposent le combiné à côté de l'appareil. C'est ainsi que la saisie de Radio Libertaire a pu être écoutée en direct sur l'antenne de cette radio amie jusqu'à ce qu'un flic, plus malin que les autres, flaire la manœuvre et raccroche le téléphone.»

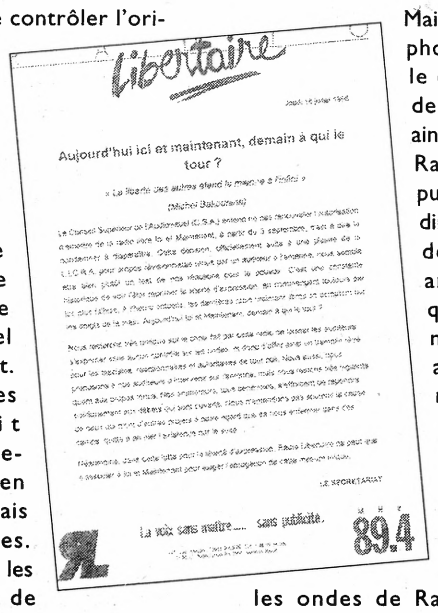
Libertaire

Aujourd'hui ici et maintenant, demain à qui le tour ?

« La liberté des autres étend la mienne à l'infini »

(Michel Bakounine)

LE SECRETARIAT

La voix sans maître... Sans publicité.

89.4

Suite à la diffusion du communiqué à partir du 18 juillet sur les ondes de Radio Libertaire, quelques informations sont parvenues à son secrétariat, faisant état d'invitations sur l'antenne d'Ici et Maintenant de sectes ou évoquant un animateur dont les fréquentations politiques seraient «louches». Cherchant à glaner quelques francs en profitant de l'animation créée dans le square par la présence du studio provisoire, des SDF auraient été renvoyés vers d'autres trottoirs.

Invités par des animateurs de Radio Libertaire à venir expliquer la situation sur le «89.4», les animateurs d'Ici et Maintenant n'ont jamais répondu à ces propositions.

Ce n'est qu'à quelques jours de l'échéance fatale qu'ils ont demandé à rencontrer les responsables de Radio Libertaire (soit le 30 août) ; rendez-vous a été pris pour le 1er septembre à midi. Cette rencontre dans l'urgence a permis de mieux connaître la situation mais sans moyen réel de vérifier les informations reçues.

Par exemple, nous avons appris que le budget de cette radio provenait, pour une part, de versements dits «de parrainage» (appellation pudique des messages publicitaires payants). Ces versements atteignaient 20% des recettes d'Ici et Maintenant, somme qui correspond au maximum autorisé par la loi pour demeurer dans le statut des radios associatives.

Le secrétariat a aussi appris que les animateurs d'Ici et Maintenant n'avaient contacté aucun autre média ni organisation, susceptibles de les soutenir, aucune radio associative, excepté nous. Aucune conférence de presse n'a été convoquée.

En fonction des diverses informations à sa disposition, le secrétariat de Radio Libertaire a proposé à Ici et Maintenant la réalisation en direct d'une émission de solidarité au moment de la coupure de l'antenne par les gendarmes du CSA. Cette émission aurait abordé aussi bien l'analyse des motifs de la décision du CSA que les différences de conception radiophonique entre Ici et Maintenant et Radio Libertaire, ou encore les problèmes liés à l'exercice de la liberté d'expression.

Cette proposition a été refusée par Ici et Maintenant. Leur demande était celle d'un hébergement de leurs propres émissions. Après discussion et dans l'urgence, le secrétariat a finalement accepté cet hébergement pour quelques nuits (depuis la nuit de l'interdiction jusqu'à la réunion du Conseil d'Etat). Un communiqué a été rédigé et diffusé, en particulier sur les ondes de Radio Libertaire.

Dès le soir même, et les jours suivants, de nouvelles informations sont parvenues aux membres du secrétariat : des commandos anti-IVG avaient eu droit d'antenne sur Ici et Maintenant. Une secte y avait sévi quotidiennement et pendant plusieurs mois, cela moyennant 2 000 F de participation aux frais par heure d'émission (il s'agit de l'Eglise universelle, épinglée par un rapport récent concernant les sectes en France).

Un article paru dans *Libération* du 3 septembre décrit en détail les rapports entretenus par «l'animateur de la nuit du vendredi sur Ici et Maintenant» avec l'extrême droite.

Le mercredi 4, le secrétariat tient une réunion exceptionnelle en présence de plusieurs animateurs de Radio Libertaire ; les avis sont partagés quant à l'hébergement d'Ici et Maintenant sur nos ondes : certains sont résolument contre en raison des actes politiques posés par les animateurs (accueil payant de sectes, liens avec l'extrême droite, conception de la liberté d'expression qui conçoit cette liberté sans égalité et sans réciprocité) ; d'autres sont tout aussi résolument pour au nom de l'engagement pris, de la défense inconditionnelle de la liberté d'expression, ainsi qu'en raison de la solidarité d'Ici et Maintenant vis-à-vis de Radio Libertaire en août 1983. Tout le monde s'accorde pour émettre de vives critiques quant à la teneur des propos et à la qualité des émissions qui ont lieu sur Ici et Maintenant.

Tout le monde, en outre, s'interroge sur le rôle de la LICRA : est-elle aussi vigilante à l'égard de tous les médias qui font complaisamment écho aux thèses racistes et fascistes ? Nous ne pouvons que l'espérer. Sans doute, est-il plus aisé pour le CSA de sanctionner une radio associative, somme toute bien modeste, que de s'attaquer aux antennes commerciales abondamment friquées ou à celles qui ouvrent largement leur antenne aux thèses d'extrême droite.

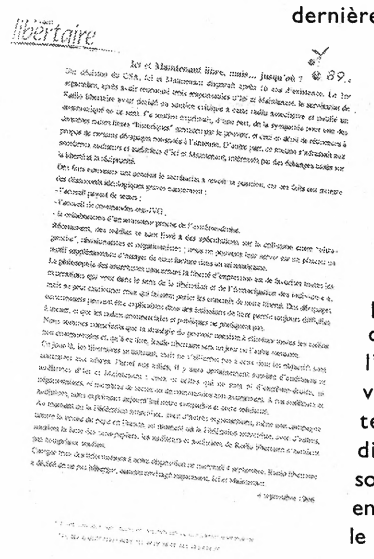
Libertaire

Ici et Maintenant libre, mais... jusqu'où ? 89.

Enfin, personne n'est dupe de la manoeuvre facile de Libération de tenter un amalgame en présentant les positions de Radio Libertaire dans un article qui fait la part belle à l'extrême droite.

Après deux heures de discussion, le secrétariat décide de retirer son accord à l'hébergement de la radio interdite et de proposer de nouveau aux responsables d'Ici et Maintenant la solution envisagée au départ, c'est-à-dire un débat sur la politique de répression du CSA et sur la liberté d'expression.

Le président de Radio Ici et Maintenant est alors reçu par le secrétariat qui lui fait part de son changement de position et des raisons l'ayant motivé. Après quelques échanges, le président d'Ici et Maintenant refuse, comme le 1er septembre, de venir s'exprimer et de débattre sur Radio Libertaire.

Un troisième communiqué sera donc rédigé dans la soirée. Le secrétariat se rendra au studio pour le lire et le commenter, pour les auditeurs de Radio Libertaire comme pour les auditeurs d'Ici et Maintenant. La cassette enregistrée sera diffusée toute la nuit du mercredi au jeudi.

Quant à Ici et Maintenant, après avoir émis son dernière heure d'émission sur 88.2 le mercredi 4 septembre de 23 à 24 heures, elle a été retransmise par Radio Pays de minuit à quatre heures du matin. Nous apprendrons, le lendemain, que cette retransmission a eu lieu à l'initiative d'un animateur, mais sans l'accord des responsables de cette dernière radio associative, elle aussi rescapée des premiers temps des radios libres (radio avec qui Radio Libertaire avait été liée autoritairement par l'équivalent du CSA de l'époque). Le vendredi 5 septembre, une dizaine de personnes se seraient enchaînées devant le CSA en signe de protestation. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'en savons pas plus.

Tous ces événements nous enseignent que les décisions prises dans l'urgence et en l'absence d'informations fiables ou facilement vérifiables sont sujettes à être remises en question. Il est parfois plus confortable de camper sur une position que de réfléchir à ses conséquences. Saurons-nous saisir les événements de cette semaine pour enrichir et alimenter nos débats quant à nos conceptions de la liberté d'expression à partir d'éléments concrets et non seulement théoriques ?

Elisabeth CLAUDE,
secrétaire à l'association
Radio libertaire

A LA PETITE SEMAINE

Ici et Maintenant

L'interdiction définitive de Radio Ici et Maintenant est une excellente chose. Il est heureux, en effet, que le CSA, aujourd'hui joujou d'un gouvernement réactionnaire, parachève le « nettoyage » musclé de la bande FM, initié en son temps par une Haute Autorité conçue par des forces de progrès. Droite et gauche réunies auront ainsi balayé devant nos postes et rappelé à l'auditeur moyen, cet imbécile patenté, combien il est utile que des instances supérieures choisissent pour lui ce qu'il convient de lire, de voir ou d'écouter.

Excellente chose donc, mais qui conserve un petit goût d'inachevé. Compte tenu des faits reprochés, le triomphe de la bonne parole - bonne parce qu'estampillée par l'État - eût été plus fulgurant si quelques animatrices de la radio incriminée avaient été tondues et traînées en place publique pour y recevoir les crachats et horions de ces petits procureurs pète-sec, la bouche pleine de verdicts, qui hurlent à la mort de cette station depuis des mois.

Enfin, pour que justice d'État soit éclatante, les principaux responsables d'Ici et Maintenant auraient pu se voir infliger un blâme honteux par une sorte de comité d'épuration où révolutionnaires scrupuleux et ex-staliniens métamorphosés en anges gardiens des Arts et Lettres et de la Radiodiffusion rivaliseraient de fanatisme sectaire, sévère mais juste, pour notre bien.

Il est des sanctions exemplaires qui doivent marquer les esprits. Et surtout les plus faibles. Ceux, par exemple, qui là encore rabâcheront leurs billevesées sur la liberté d'expression, cette foutaise, et tenteront de vous convaincre que l'élimination d'une radio associative dans l'indifférence ou la satisfaction, en l'absence du moindre geste de solidarité la plus élémentaire, est une triste et inquiétante victoire de Sartre sur Camus, de Saint-Just sur Voltaire.

Floréal

Histoire du mouvement anarchiste en Belgique de Jan Moulaert

Dans quel contexte les idées anarchistes sont-elles nées en Belgique ? Qui sont les premiers militants ? Quel rôle joue la Belgique au sein du mouvement anarchiste en Europe avant 1914 ? Pourquoi certains militants tel Élisée Reclus se sont-ils exilés en Belgique ? Quelle est l'influence des Belges dans la première internationale ?...

Les éditions Quorum, situées près de Louvain-la-Neuve, publient en ce mois de septembre un ouvrage essentiel pour répondre à ces questions (et à bien d'autres encore) : Histoire du mouvement anarchiste en Belgique. Cet essai historique est le premier livre de référence à se consacrer à l'ensemble du mouvement anarchiste en Belgique avant 1914. Traduction en français du livre de Jan Moulaert, De Rood en de Zwart. De anarchistische beweging in België, cet ouvrage est dérivé d'une thèse de doctorat.

Son apport historique est inestimable. Bien plus qu'une analyse purement chronologique ou organisationnelle de la mouvance anarchiste, le livre se situe à la croisée de l'histoire sociale et de l'histoire des idées qui animèrent les débats de l'époque : citons, par exemple, la lutte entre autoritaires et antiautoritaires, la question de l'indépendance ou de la collaboration avec les syndicats, la mise en pratique de la philosophie libertaire...

L'ouvrage débute avec la Première internationale et se termine en 1914, juste avant l'assise effective du parti socialiste dans la vie politique belge. Le mouvement anarchiste en Belgique, lieu de rencontre privilégié, mais aussi d'exil de nombreux anars, connaîtra durant cette période sa « belle époque ». Sa base plus ouvriériste qu'intellectuelle a nourri par ailleurs des réflexions et des débats qui lui sont spécifiques, non sans influence certaine sur les pays voisins.

Époque après époque, l'auteur relate les péripéties du mouvement : l'opposition acharnée au parti ouvrier belge, les rapports avec les organisations syndicales, les relations avec la France, les Pays-Bas et l'Allemagne, l'imbrication avec les avant-gardistes, les heurts avec la police et la justice, l'aversion pour toute forme d'organisation, les exploits de sa presse...

L'auteur, Jan Moulaert, est docteur en histoire. Il collabore à la K.U.Leuven ainsi qu'à des institutions scientifiques néerlandaises (Utrecht).

Babar (Alternative libertaire Bruxelles)

Histoire du mouvement anarchiste en Belgique paraîtra en ce début septembre aux éditions Quorum. Il compte 416 pages et est proposé en exclusivité au lecteurs du Monde libertaire durant ce mois de septembre au prix de 140 F au lieu de 160 F. Chèque à l'ordre des éditions Quorum, rue du Viaduc 32, B-1340 Ottignies. Tél. : 19 32/10 41 42 44.

Radio libertaire souscription nouveaux locaux

L. François (Paris) 800 F • A. Haeck (Paris) 600 F • N. Trumel 500 F • L.Geoffroy (Sartrouville) 300 F • Anonyme 250 F • M. Fortecoeff (Colombes) 200 F • Groupe Berneri FA 200 F • J. Oria Munagori (Paris) 200 F • C. Zecote (Montreuil) 200 F • D. Defontaine (La Varenne St Hilaire) 200 F • P. Torres (Montreuil) 120 F • M. Lhuillier (Groslay) 100 F • Anonyme 100 F • G. Lebec (Sucy en Brie) 100 F • V. Vermeil (Nanterre) 100 F • D. Singier (Joinville le Pont) 100 F • S. Livrozet (St-Ouen) 100 F • C. Bigot (Pierrelaye) 100 F • A. Le gall Jacob (Issy les Moulineaux) 100 F • M. Garo (Malakoff) 100 F • N. Kachtanoff Halasz (Paris) 100 F • G. Moreas 100 F • C. Pires (Clamart) 50 F.

Total souscription : 4720 F

LECTURE

Le chemin de Vichy, de la République à l'État français.

L'irrésistible ascension de Philippe Pétain, à travers la presse de droite et d'extrême droite.

Si l'ouvrage de Jean Lévy et Simon Piétri n'était qu'une anthologie de la presse droitière entre les deux guerres, il serait déjà salutaire. A une époque où il est de bon ton de réhabiliter Brasillach, de considérer le colonel de la Rocque comme un parangon de la démocratie, et, d'une manière générale, de minimiser les responsabilités du gouvernement de Vichy, se plonger dans ce régal de l'esprit que nous offre la presse d'extrême droite entre les deux guerres, ne peut qu'être édifiant. Elle est ignoble, on le sait ; il n'importe, on est toujours surpris par sa violence, sa répulsion haineuse envers le monde ouvrier, sa « sainte trouille » du Front populaire, et son antisémitisme forcené : c'est Brasillach, fine fleur de la culture française, qui se livre à un parallèle imbécile entre les singes et les juifs dès 1938, image qu'il reprendra pour soutenir la déportation des enfants lors de la rafle du Vel D'Hiv ; c'est de la Rocque qui applaudit en octobre 1940 au « statut des juifs » établi par Pétain et s'enorgueillit de ses propres articles antisémites, Maurras enfin, qui lance des appels au meurtres contre les juifs en général et Léon Blum en particulier. Et tant d'autres. Mais Simon Piétri et Jean Lévy ne se contentent pas d'exhumer des poubelles de l'histoire, des fleurons de la pensée crapuleuse tels *Je suis partout*, *Gringoire*, *Action française*, *Candide*, *l'Ami du peuple* et autres écrits « torcheculatifs », ils étudient également l'idéologie véhiculée par des journaux de droite comme le *Figaro* et le « bien-pensant » *La Croix*, ou modérés, comme l'*Œuvre radicale*, et la *Dépêche de Toulouse*. Au total, c'est plus d'une cinquantaine de titres qui sont ici dépouillés et analysés. Reliés par de courts textes de présentation, les articles, appuient la thèse des auteurs ; car ce « dossier historique », pour reprendre les termes de Maurice Moissonier, ne se veut pas neutre. « L'objectif que nous poursuivons, avertissent Simon Piétri et Jean Lévy, est de démontrer que le changement de régime opéré en juin 1940 d'un système parlementaire à une dictature entre dans un processus continu ». Au fil des années trente, une pensée autoritaire s'élabore, de plus en plus antisyndicaliste. L'ouvrage en analyse les aspects dans sept chapitres thématiques, dont notamment : « Le rêve impérial », entendez colonial, « Pour un pouvoir fort », « Monsieur Hitler ». La grande peur des bourgeois » évoque la remise en cause des conquêtes du Front populaire en 1938. « La France aux Français » rappelle l'établissement de quotas d'emplois d'immigrés dès 1932, de restrictions d'accueil et de résidence dès 1934, aggravées en 1938. Nous voyons, dans le chapitre « Les barbelés de la République », le *Matin* applaudir en 1939 à la création des camps d'internement : « les premiers camps de concentration français » se réjouit-il (sic). Le 18 juillet 1940, un décret permet d'ôter la nationalité à tout français d'origine étrangère, le 19 octobre, Pétain élabore le « statut des juifs » : exclusion de la fonction publique, résidences forcées, et internement dans des camps spéciaux par décision préfectorale. Les auteurs concluent par une analyse comparative du langage politico-médiatique des années 1930 et des années 1990.

Michèle Rollin

LECTURE

CABU À PARIS

« Faire de Paris une capitale toujours plus humaine », dit le maire de Paris... L'humanité version Tibéri a la gueule plutôt bétonnée, sent la crotte de chien et respire les gaz d'échappement. Ce Paris-là n'est pas celui dans lequel Cabu aime traîner ses pas et son regard. Furieusement, il crayonne contre les politiques et les promoteurs immobiliers qui ont bousillé tous les villages de la capitale, virant au passage ses villageois, pour en faire un conglomérat de bureaux et de fast-foods. Quand il marche dans ce qui est devenu sa ville, Cabu n'aime pas croiser des CRS, des militaires, des bonnes sœurs balladuriennes, des chauffeurs de taxis racistes, des « jeunes » cons branchés ou des cars de touristes japonais.

Le Paris de Cabu ressemble à celui de Prévert, de Queneau, de Doisneau ou de Willy Ronis. Avec des pigeons qui chient sur les « ouatures » et de la poésie en sursit dans les derniers quartiers de résistance. Une manif pacifiste du côté de la République, des faucons crécerelles qui font leur nid dans le dôme de Saint-Augustin, des escaliers solitaires que les touristes ne voient pas, une petite place, un bistrot, une chanson de Trenet, une jolie fille et un raton laveur... et voilà Paris qui revit. Et qui chante sous le crayon amoureux du dessinateur : « Revoir Paris/Et me retrouver chez moi/Seul sous la pluie/Parmi la foule des grands boulevards... » Cabu nous emmène en balade dans ce Paris et en passant éclairé et curieux, il sait provoquer d'intéressantes rencontres, avec les SDF des quais de la Seine ou les artistes du parvis de Beaubourg. Il nous invite au spectacle – loin de la triste rue de la Gaîté où les sex-shops ont remplacé les théâtres – et on court applaudir Trenet bien sûr mais aussi Cab Calloway, Font et Val, Count Basie et Ella Fitzgerald. Une visite au Lycée autogéré de Paris, au square La Fontaine, près du métro aérien ou chez Tati (« Ne passez pas par Paris/Sans passer par chez Tati... » chantent les Blue Jean Society), le voilà ce Paris que j'aime aussi. Un Paris encore humain, « toujours plus humain », un Paris aussi humaniste. Et pour cette dérive parisienne, Cabu s'est fait accompagner de quelques passants. Quelques ombres et leurs mots dans ses pas. Henry Miller, Julien Green, Cendrars, Veraine, Voltaire, Zola ou Montesquieu sont notamment « de la revue ». « Revoir Paris » pourrait presque être un guide de promenade dans les vingt arrondissements de la capitale. Ou un recueil de poésie où des bouquets de tendresse et de révolte viennent fleurir entre les arbres et le macadam. « Revoir Paris » est encore mieux que ça, c'est un livre de Cabu et du grand Cabu, comme on dit.

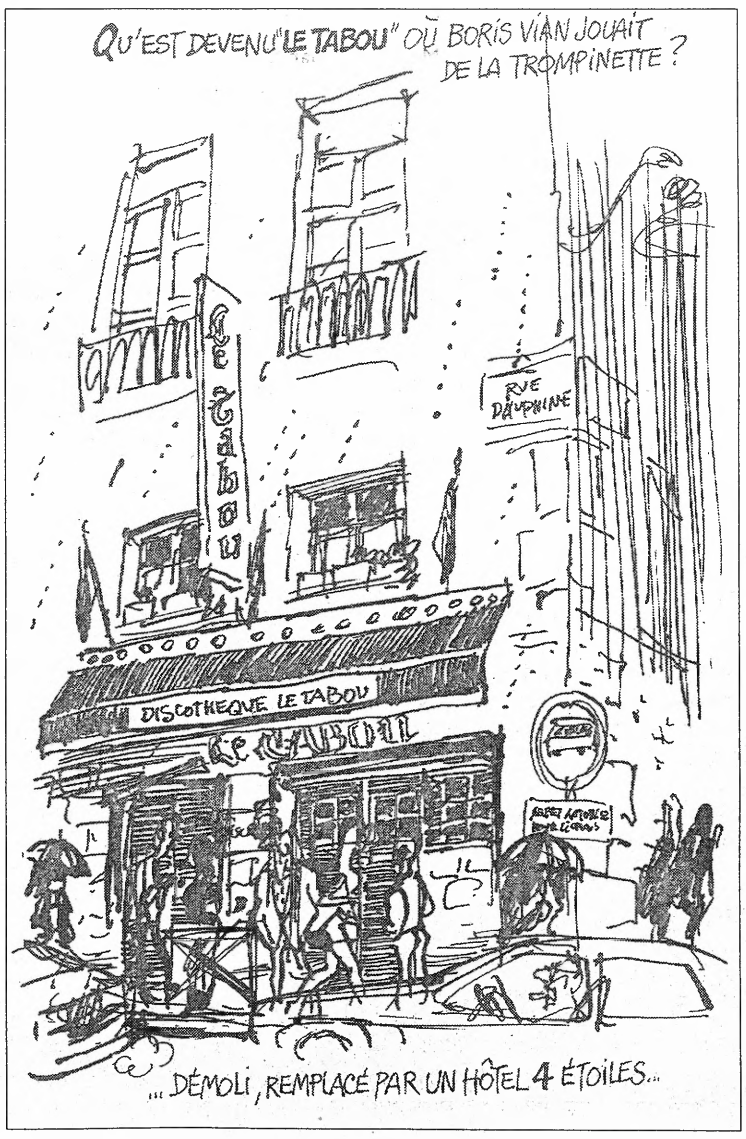

Pascal Didier

Revoir Paris de Cabu (préface de Jean-Claude Guillebaud) Éditions Arléa - 130 F. En vente à Publico

UNE RÉVOLTE TROP ANNONCÉE

Nous présentons ci-dessous à nos lecteurs l'opinion d'un de nos compagnons qui s'exprime – et nous expose son inquiétude – à propos des incertitudes sociales de cet automne. C'est un point de vue qu'on mettre en relation avec un article de la page 3, où un second compagnon développe ses raisons de militer pour la constitution d'un mouvement social libertaire.

Ça discute dans les groupes...

Depuis quelques semaines, le Monde diplomatique en tête, médias et bureaucrates syndicaux nous annoncent, qui septembre rouge, qui « ça va péter ».

Les intellectuels et les chefs des confédérations des travailleurs nous expliquent que nous sommes dans un monde inhumain, découvrent que les pauvres s'appauvrissent et que les riches s'enrichissent.

CFDT, FO, CGT, FSU..., les représentants officiels de la classe ouvrière se placent à la tête de mouvements sociaux qui n'existent pa encore. Certes les massives suppressions d'emplois jusque dans l'école énervent. Mais faut-il considérer de la même manière la fermeture des arsenaux et la privatisation de l'Éducation nationale. Les colères existent mais ne sont pas les mêmes. Le commerce local et l'artisanat sont touchés par la réforme de l'armée et une fiscalité écrasante. Face au chômage, la classe moyenne, une petite bourgeoisie se crispe, se révolte contre le gouvernement qui prélève mais aussi contre le pauvre qui vit d'allocations, ou bien l'étranger responsable du chômage des Français. Entre la pauvreté, vers laquelle ils redoutent d'être entraînés et des privilèges qu'ils envient, une catégorie de la population transfère sa colère sur l'État et ceux qui vivent à ses crochets. Cette révolte n'est pas nouvelle, mais elle s'accroît, résurgence du poujadisme, elle se retrouve chez les ultralibéraux (Madelin) et dans le Front national. D'autres, au contraire, en veulent à l'État de disparaître pour ne plus assurer son rôle d'´État-providence, de s'attaquer aux lois sociales, de restreindre son train de vie par la suppression d'emplois dans la fonction publique.

Matraqués par la propagande idéologique, beaucoup mettent sur un même plan la délinquance issue de la misère, et les profiteurs trop voyants (Tapie, Carignon...) ; ils réclament, en conséquence, plus de police à l'État.

Révolte et/ou révolution ?

Ainsi il y aurait une colère qui gronde, nous serions à la veille d'une explosion ! Certes, peut-être, mais parmi ceux qui l'annoncent, pas de proposition. Et surtout à qui profite le crime ?

Bien sûr, il y a ceux qui voient dans les révoltes, le possible début d'une révolution, ils n'ont pas tort mais sont si peu nombreux qu'ils sont plus à abonder dans le sens d'une révolte qu'à provoquer.

Il y a les hommes et les femmes dont le discours est celui de la haine et qui aspirent à diriger le pays, multipliant les ennemis pour semer la confusion.

Enfin et peut-être principalement, il y a tous ceux qui profitent de ce système, qui en sont les privilégiés, préférant des révoltes désorganisées ou un mouvement social anticipé.

Accordant aux travailleurs ce qu'ils sont déjà prêts à lâcher ; une lois sur les trente-cinq heures par exemple « des accords de Grenelle moins douloureux, la baisse du temps de travail en période de gain de productivité équivalant à une hausse des salaires en période d'inflation ».

Cette classe dirigeante, des financiers aux bureaucrates en passant par les journalistes et autres intellectuels gavés par le système, se complaît dans la démocratie bourgeoise.

Mais quand les normes aliénantes ne suffisent plus. Cette classe dirigeante est prête a tout pour éviter une révolution sociale. Le fascisme à ses défauts et la classe dirigeante n'en demande pas tant. Sa préférence va certainement à un régime. autoritaire. La bourgeoisie est prête à quelques-uns des siens, aux trains de vie trop voyant.

De nouvelles lois anticasseurs, antiterroristes qui justifient la répression des mouvements sociaux, voilà à quoi nous pouvons nous attendre prochainement ; les deux derniers ministres de l'Intérieur ayant été particulièrement zélés dans le renforcement et l'application de l'arsenal répressif.

Par exemple nous allons vers l'introduction d'un service minimum dans les transports et la poste. En effet, sous couvert de protection de l'usager, on brise ni plus ni moins que le droit de grève. En Italie, où un service minimum existe, on distingue mal la différence entre un jour de grève et un autre. Ce service minimum pourrait être la contrepartie d'une loi sur le partage du travail ; introduction du service minimum et baisse du temps de travail seraient ainsi les deux héritiers du mouvement de novembre-décembre 1995.

Discuter avec les nationalistes ?

En dénonçant l'immigration clandestine ou la délinquance, le pouvoir restreint les libertés individuelles en multipliant fichages, contrôles, vidéosurveillances. Derrière tout cela c'est encore et toujours la protection de la propriété et surtout celle des moyens de production.

Ces révoltes, souvent, servent à renforcer un système répressif. Néanmoins il n'y a pas d'autres solutions, sinon la militarisation de la classe exploitée, ce qui conduirait à sa domestication et à son inaction.

Au-delà, l'extrême droite attends : elle peut se servir de ces révoltes comme d'un tremplin. Alliant la haine de l'État fiscal et le désir d'un État répressif, elle n'est ni plus ni moins qu'une bourgeoisie qui aspire aux rênes du pouvoir. En outre, elle s'appuie sur une partie de la classe ouvrière, exaspérée par les malversations, déçue par la social-démocratie et trompée par la xénophobie.

La « droite affirmée » pourrait négocier sa participation au pouvoir (en Italie, cela a été fait trop tôt). Des liens existent déjà. D'un côté des gens comme Madelin retournent vers leur famille d'origine, de l'autre la presse nationaliste a, pour une fois, applaudi un ministre RPR, M. Debré, lors de l'expulsion des sans-papiers de l'église Saint-Bernard.

Reste que nous, militants antiautoritaires, devront être présents dans les mouvements sociaux. Auparavant les personnes dont on devait se méfier dans les lieux de lutte étaient principalement les bureaucrates staliniens ou socialos, mais désormais il faudra compter de plus en plus avec les militants nationalistes.

Pour une révolution sociale, nous devons travailler à proposer une alternative partout où nous le pouvons, sur le travail, sur le lieu de vie et de consommation.

Ni avant-garde prolétarienne quelconque, ni parti de masse, nous devons cependant être organisés en rapidité, en capacité (informations, éditions)

Il existe pour cela plusieurs organisations spécifiques dont la FA proposant des outils tels que le *Monde libertaire*.

Aussi, il y a désormais un syndicalisme d'un genre nouveau, héritier du syndicalisme révolutionnaire qui prend en compte la consommation autant que la production.

Ce syndicalisme antiautoritaire est un outil encore faible mais il n'est plus ignoré ou méprisé, son apparente confusion n'est que le pendant d'une réflexion profonde sur la société et les moyens de la transformer. Le revenu et le travail sont de plus en plus dissociés, il faut donc s'attacher à défendre les individus, et pas seulement en tant que salariés mais en tant qu'exploités de l'État et du capitalisme.

C. Gallion
(groupe Berkman de Poitiers)

J'Y VAIS ? J'Y VAIS PAS ?

Comment se décider. Je suis partagé entre d'une part ma curiosité maladive et d'autre part une remontée de dégoût. Une lettre m'est passée entre les mains que je vous livre, telle quelle, afin que vous jugiez par vous-mâme.

INSPECTION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION NATIONALE
CIRCONSCRIPTION DE LORIENT SUD
BP 2132 - 56321 LORIENT CEDEX

Lorient, le 29 Août 1996.

L'I.E.N. de LORIENT SUD

A Mesdames et Messieurs les Instituteurs Publics et privés de la Circonscription.

OBJET : Visite patronale de SS le Pape Jean Paul II en Morbihan.

Les Instituteurs et Institutrices qui souhaiteraient assister à la réunion pastorale du 20.09.96 à la basilique de Sainte Anne d'AURAY sont priés de solliciter par écrit une autorisation d'absence qui leur sera accordée dans les formes réglementaires.
Les demandes sont à faire pour le 10.09.96, délai de rigueur.

R. Le Floc'h, signataire de ce courrier pour l'I.E.N. de Lorient Sud sera heureux, je l'espäre, de voir relayé sa proposition de vacances dans les pages du *Monde libertaire*.

J'ignore si des offres semblables ont été reçues dans d'autres régions, mais, quoique n'étant ni instituteur, ni parent d'élève à Lorient, je m'interroge... Et peut-être ne suis-je pas le seul à hésiter sur mon emploi du temps du 20 septembre.

L'Atèle
le 8 septembre 1996

Enfants, apprenez à dire non !

Apprenez à dire non au "vilain monsieur" qui vous propose des bonbons à la sortie de l'école.
Apprenez à dire non à cette personne qui n'a de cesse de vous embrasser pour vous dire bonjour alors qu'un mot ou une poignée de mains peut suffire à se saluer.
Comme le montre une excellente vidéo réalisée au Québec, pour animer des séances d'informations et de prévention (des mauvaises rencontres), apprenez à dire "Mon corps, c'est mon corps, mon corps m'appartient". Cela vous servira toute votre vie.
Apprenez à dire non à ceux qui vous maltraitent, à ceux qui vous exploitent : cela aussi vous servira pendant toute votre vie d'adulte.
Enfants, votre sexualité ne regarde que vous. Quand un adulte veut mêler sa sexualité à la vôtre, il ne vous respecte pas, il ne vous apprend pas à choisir mais il veut seulement vous soumettre à son propre désir.
Si des adultes se comportent avec vous d'une façon qui ne vous convient pas, si vous subissez ou si un ou une enfant de votre entourage subit des attouchements, des violences sexuelles ou physiques, n'hésitez pas à en parler à des personnes de confiance et à demander de l'aide à une assistante sociale du collège ou du lycée, au parent d'un-e camarade de classe ou au centre de planning familial proche de chez vous.
Aux lecteurs et lectrices du Monde Libertaire, *n'hésitez pas à faire lire ce texte aux enfants de votre entourage pour en discuter.*

Rose Paradis

A G E N D A

samedi 14 septembre

FIGEAC : Le groupe libertaire de Figeac organise avec la CNT et la Confédération paysanne une rencontre-débat sur le thème de **la vache folle**. Salle Roger-Laval, 2 rue Victor-Delbos (ancien CES).

jeudi 19 septembre

LYON : Le café libertaire rouvre ses portes à partir de 21 h (tous les jeudis entrée 19, rue Pierre-Blanc par l'allée)

vendredi 20 septembre

FLORANGE : L'association Polar sur la ville est à l'initiative d'un bistrot littéraire qui se veut un lieu de prise de parole et d'échange(s). L'invité aujourd'hui est **Philippe Val**, rédac'chef de *Charlie Hebdo*. Rencontre autour d'un journal différent et de quelqu'un dont la plume libertaire et insoumise dénonce chaque semaine l'intolérable de ce monde.
Au cours de cette soirée, Philippe Val présentera en exclusivité son nouvel album solo et signera son nouveau livre. **20 h 30 au bar le week-end** *(tél. : 87 63 31 02).*

samedi 28 septembre

LYON : Pot de rentrée de **La Plume noire**, à partir de 18 h 30, 19, rue Pierre-Blanc. Les groupes lyonnais de la Fédération anarchiste seront heureux de vous accueillir à cette occasion.